



12 février 2015

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale

→ Présents :

- Club Gambetta : Eric S., Laurent.
 - Club Mozart : Stéphane P., Marion (stagiaire), Roman.
 - Club Delord : Pascal R., Patrick B., Samantha (stagiaire), Gaëlle
 - Administrateurs : M. Holz, M. Tekoutcheff, M. Beaussier.
 - Direction : Mme Gauthier, M. Des-tombes.
- En l'absence du président, Stéphane L., c'est le vice-président, Eric S. qui préside la séance.

Analyse des questionnaires de satisfaction

■ Résultats globaux du COJ :

65 adhérents sur 150 inscrits (soit 44 %) ont répondu au questionnaire de satisfaction.

On peut noter que la grande majorité des personnes ayant répondu ont plus de 5 ans (28.99 % entre 5 et 10 ans) et même plus de 10 ans (37.68%) **d'ancienneté** au sein des clubs. Il n'y a donc que peu de réponses des nouveaux adhérents.

L'accueil à l'arrivée dans l'association est jugé bon par plus de 80% des personnes (81% pour le 1^{er} contact téléphonique, 85% pour le 1^{er} entretien avec la direction, 81% pour la période visiteur/postulant).



L'accueil quotidien au sein des clubs est également jugé bon : 72% des personnes sont satisfaites par l'accueil, 26% le trouvent moyen, et 76,81% sont satisfaites par les horaires.

Concernant les **locaux et matériels**, il y a en moyenne 60% de satisfaits (locaux, propreté et matériel), 25-30% de moyennement satisfaits et 10% d'insatisfaits. Il est à noter que la majorité des personnes insatisfaites par les locaux, ... sont adhérentes au club Mozart.

Environ 75% des personnes sont satisfaites par l'aspect pratique et le confort des véhicules mais plus de 11,5% ne le sont pas concernant leur propreté.

→ Il faudra réfléchir afin de trouver une solution à ce problème de propreté des véhicules.

Concernant les professionnels :

→ des clubs : les animateurs sont jugés suffisamment à l'écoute (84%), disponibles (71%), attentifs (79%), dynamiques (84%) et patients (74%).

→ de direction : 27% des personnes ne trouvent pas le directeur et la chef de service suffisamment accessibles (53% de satisfaits), 19% pas assez présents (62% satisfaits) et 13% pas assez à l'écoute (72% satisfaits).

→ Une réflexion sera menée au niveau de l'équipe de cadres afin d'améliorer ces résultats.

Au niveau **des repas**, 15% des adhérents ne les trouvent pas assez variés, pas assez équilibrés et pas assez consistants. De même, les résultats concernant l'organisation des repas montrent une certaine insatisfaction :

→ Répartition des tâches : 36% moyenne, 11.5% mauvaise.

→ Durée des repas : 24.6% moyenne, 10% mauvaise.

Concernant **les activités**, 75% des personnes sont satisfaites par leur variété et les trouvent intéressantes mais près de 30% ne les trouvent pas assez régulières.

49% des adhérents veulent plus d'activités sportives, 66% plus d'activités culturelles (visites, ...), 50% plus d'activités manuelles et 71% plus d'activités de découvertes.

Plus de 30% des personnes pensent qu'il n'y a pas assez d'activités organisées à l'intérieur des clubs.

Près de 32% des adhérents n'apprécient pas les activités interclubs.

Enfin, concernant l'organisation des activités, plus des ¾ des personnes (78%) apprécient d'être sollicitées.

Les tarifs semblent convenir à la majorité, sauf pour les séjours où 16% des personnes pensent qu'ils sont trop chers.

De même, la participation de 30% du budget animation paraît satisfaisante à 71% des personnes.

■ Observations diverses sur le questionnaire de satisfaction :

→ Dans la partie concernant les professionnels de l'association, rajouter une question sur les administrateurs.

→ Sur les activités, la question 24 serait à préciser en particulier la notion de régularité. De même question 25, préciser « activités de découvertes ».

→ Question 29 à reformuler : aimeriez-vous être sollicité davantage pour l'organisation des activités ?

→ Question 31 : que pensez-vous des 30% : suffisant / insuffisant ?

Aménagements et travaux

■ Permis de construire du club de Bègles :

Le permis de construire n'a toujours pas été reçu mais une personne du service urbanisme de Bègles a fait savoir par téléphone que le permis était accordé.

→ Au mieux les travaux pourraient donc commencer au mois de juin 2015 et se finir en janvier 2016.

Le Bureau d'espoir 33 a décidé d'organiser une soirée à la mairie de Bègles pour inviter le voisinage, en présence d'adhérents du club, de professionnels, d'administrateurs afin d'expliquer ce qu'est un club, comment il fonctionne, à quoi il sert, ses horaires, ...

■ Parking à vélo Gambetta :

Les adhérents et les professionnels du club Gambetta ont décidé de son positionnement

Suite en page 4...



L'info

Club Gambetta



Festival de la bande dessinée

Ayant participé au concours de Bande dessinée d'Angoulême, nous nous sommes logiquement rendus au 42^{ème} festival où nous avons pu découvrir le pavillon consacré à la Chine, ainsi que l'exposition « Calvin et Hobbes ».

Adhérents et animateurs ont pu en profiter pour se balader, découvrir de nouveaux artistes et faire de petites emplettes.



L'info

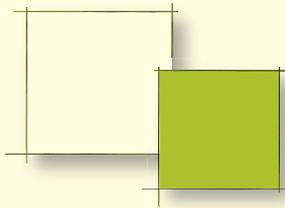
Club Delord

La nouvelle cuisine du club Delord :

Nous apprécions notre toute nouvelle cuisine design, ouverte sur la salle à manger, car nous trouvons cela plus convivial. Elle améliore et facilite la vie quotidienne du club et ses couleurs agrémentent bien le cadre. La cuisine est fonctionnelle et très bien pensée. Nous y partageons des moments agréables à préparer les repas ensemble. Et, avec l'ouverture de l'Intermarché à proximité, cela facilite les courses pour les adhérents et l'organisation des repas.

Les adhérents et les animateurs du club Delord





L'info Club Mozart



..Effort 2 Conscience..

Kalam de l'association Effort 2 Conscience...

Kalam a créé son groupe MAKJA, il est auteur, compositeur, interprète accompagné de ses musiciens. Lorsqu'il interprète ses chansons, il a la même force et la même puissance que Jacques Brel.

Kalam a commencé les ateliers d'écriture en 1999.

Il a débuté Effort de Conscience (EDC) en 1999 également ; il intervient dans les écoles primaires où il enseigne, avec son collègue Slimane, l'écriture de textes.

Ils sont très ouverts et s'adaptent à chaque personnalité afin

de permettre à chacun d'exprimer ses sentiments et sa vie sur papier. Il est parfois plus facile de s'exprimer par écrit qu'à l'oral.

Kalam et son équipe vont peut-être intervenir au sein du club Mozart et si cela vous intéresse n'hésitez pas à contacter le club car on pourrait faire cette activité en interclubs.

Marianne

L'info SAMSAH Le SAMSAH déménage...

Bonjour à tous,

Comme vous l'avez peut-être déjà entendu, les équipes du SAMSAH bordeaux et Cenon vont déménager dans un nouveau local « le château Descas » au 6 bis quai de Paludate (à proximité de la gare Saint-Jean). Le déménagement aura lieu les 17 et 18 mars pour une arrivée sur le site le 19 mars. Des permanences seront assurées dans un premier temps dans les mêmes locaux à Cenon et Bordeaux.

Pour Cenon : lundi, mercredi, vendredi matin.

Pour Bordeaux : le mardi le jeudi de 10h à 10h30 et de 13h à 14h

Des accompagnements pourront être effectués pour permettre aux personnes de repérer les lieux.



Entrée du SAMSAH

Pour accéder au nouveau site :

Ligne 10 :

- Direction « Bouliac », arrêt « Saget »

- Direction « Gradignan Beausoleil » arrêt « Sainte-Croix »

Tram C : arrêt Sainte-Croix

Le mot du directeur

Je sais que le temps des vœux est passé mais je déroge à la règle en vous souhaitant à tous une très belle année 2015. Cette année devrait être riche en événements pour Espoir 33.

Le SAMSAH qui s'agrandit encore a changé de locaux et se situe dorénavant au « 6 bis quai de Paludate à Bordeaux ». Ces bureaux, à l'usage des professionnels, sont idéalement situés à proximité du Tram, de la Gare et des lignes de bus, ce qui permet aux usagers de s'y rendre facilement et aux professionnels d'aller au domicile des personnes par différents moyens de transport.

Le premier semestre 2015 va également voir pour les clubs (COJ) le temps de l'évaluation externe. Cette démarche obligatoire va nous permettre de réaliser un point sur le fonctionnement des clubs et sur les réponses qu'ils apportent aux besoins des adhérents. Deux professionnels externes à l'association vont ainsi se rendre au sein des clubs durant trois jours - du 19 au 21 mai - afin de rendre compte de l'activité des clubs et de la qualité de l'accompagnement. Cette démarche fait suite au questionnaire de satisfaction et doit contribuer à améliorer notre fonctionnement.

Un rapport sera ensuite réalisé par ces évaluateurs puis, nous le présenterons notamment au Conseil de la Vie Sociale.

Arnaud Destombes

en réunion d'adhérents puisque cette décision les concerne directement (pas besoin du CVS).

■ Travaux des locaux de la Croix Rouge :

Le Conseil Général ayant refusé de financer les travaux, la direction et le Bureau doivent rencontrer le commissaire aux comptes afin de voir avec lui les possibilités d'autofinancement des travaux.

L'aménagement des locaux devrait consister en :

- L'ouverture d'une porte pour avoir un accès direct depuis le club.
- Faire un plateau sans cloison interne et avec des ouvertures propres ;
- Peut-être un bureau pour les animateurs du club Delord (plus facile d'accès que le bureau actuel à l'étage).

Ce local serait destiné à accueillir des réunions, des activités pour l'ensemble de l'association. Normalement, les travaux devraient être faits pour cet été.

L'interclubs et les sorties

■ Galette des rois :

L'après-midi galette des rois organisée, en interclubs, le mardi 10 février à la salle Selier, s'est bien déroulée. Un karaoké et un tournoi de belote ont eu lieu. Les adhérents qui ont participé à cet après-midi étaient contents, toutefois certains ont regretté l'absence d'administrateurs ou de cadres au moment de la remise des prix de tournoi de belote.

→ M. Destombes s'excuse de ne pas avoir pu rester en raison d'une réunion de cadres.

■ Questionnement sur la participation des adhérents aux activités :

Une baisse de la participation des adhérents aux activités et aux instances telles que le conseil des adhérents est observée par les animateurs (et par les adhérents eux-mêmes) depuis plusieurs mois maintenant. Une réflexion est engagée au sein des équipes afin de trouver une solution à ce problème mais le point de vue des adhérents et leurs idées sont également importants à connaître.

Les clubs sont des lieux où les idées, les activités viennent des adhérents et sont co-construites par les adhérents et les professionnels. S'il n'y a pas de propositions, il n'y a pas d'activités.

Selon un adhérent, il y a un problème de communication entre les personnes : les repas sont des moments conviviaux mais après... chacun part de son côté, il n'y a pas de propositions de sortie, de discussion

sur une activité possible.

Pour un autre, c'est le renouvellement des adhérents depuis 10 ans qui est en cause : ce ne sont plus les mêmes personnes donc plus les mêmes attentes.

« Pistes de travail » :

- Faire régler la participation à une activité au moment de l'inscription
- Accompagner la recherche d'idée (journaux, internet, ...)
- Retrouver la capacité d'improvisation (décider d'une sortie au dernier moment, au moment du café, sorties simples)

Il semble important pour tout le monde que les clubs gardent leur mode de fonctionnement, d'organisation des activités (propositions venant des personnes accueillies, co-construction)

■ Les séjours :

Les séjours seront maintenus à l'avenir.

Divers

■ Quels changements suite au passage des clubs en COJ ?

Les clubs sont devenus des Centres Occasionnels de Jour (COJ) depuis Avril 2014. Ce qui change :

→ Le mode de financement. Avant, le budget était global et, pour le club Delord, encore « expérimental », soumis au vote du CG tous les ans. A partir de janvier 2015, le financement se fait par facturation c'est-à-dire que pour chaque adhérent, l'association envoie au CG le nombre d'heures passées au club dans le mois. C'est pour cela que chaque personne voulant fréquenter un club maintenant doit faire une demande d'orientation à la MDPH et une demande d'aide sociale. C'est le dossier d'aide sociale qui déclenche le financement pour chaque personne.

→ On peut voir un paradoxe entre les valeurs de l'association (en particulier celle de la libre adhésion) et la réalité du financement. En effet, un décalage peut exister entre la présence effective, réelle des adhérents et ce qu'il faudrait pour avoir la totalité du financement.

→ Par rapport à ce décalage, M. Destombes explique que des démarches sont engagées afin de le limiter :

- réflexion par rapport à la fréquentation des clubs (cf plus haut).
- augmentation du nombre d'inscrits (de nombreuses rencontres avec nos partenaires ont été faites depuis 1 an ½ pour que les professionnels des autres structures adressent des personnes pour les clubs).
- ajustement du prix de journée.

■ Les véhicules :

La taille des véhicules des clubs Mozart et Gambetta pose des problèmes d'accès à certains parkings. Ces véhicules ont été changés fin 2014. Ce sont désormais des véhicules en location pour 4 ans. Il paraît donc difficile de changer de modèle aussi rapidement.

■ Changement d'horaires des clubs :

Suite aux réponses au questionnaire de satisfaction, des réajustements d'horaires vont avoir lieu sur les trois clubs.

Pour Delord : à partir du mardi 10 mars 2015.

- Allongement le vendredi et le samedi.
- Fermeture 1 heure plus tôt la mardi et le jeudi.

→ Réunion d'équipe le mardi après-midi (ouverture du club en autogéré).

→ Conseil des adhérents le mercredi matin

→ Changement des binômes de week-end

Pour Mozart : à partir de fin mars-début avril

- Allongement du vendredi.

→ Modification le mercredi : pas de repas le midi, un repas le soir.

→ Changement des binômes de week-end.

Pour Gambetta : à partir de fin mars-début avril

Suite à ces changements de planning, les professionnels des clubs ont désormais des temps de travail personnel.

■ Election au club Gambetta :

Le club Gambetta va réorganiser des élections afin de choisir le nouveau représentant suppléant. Une affiche sera faite prochainement pour que les volontaires se fassent connaître.

■ Séjour vélo :

Un accord semble avoir été trouvé pour 6 jours.

■ Alcool :

M. Destombes rappelle que le règlement par rapport à l'alcool est très clair :

→ pas de consommation d'alcool au sein des clubs ou lors d'une activité avec le club.

→ si une personne est alcoolisée et a un comportement débordant et gênant pour le groupe, elle est invitée à sortir du club. Elle ne pourra alors revenir que quand son comportement le permettra.

Selon le Dr Beaussier, il convient d'éviter la consommation de produits cuisinés ou parfumés à l'alcool ou en contenant, au sein des clubs.

“

Le prochain C.V.S aura lieu le 4 juin 2015
à 15h30 au club Gambetta

Préparation C.V.S. le jeudi 21 mai 2015 à 15h30 au club Gambetta